



Société Royale Le Commerce Liégeois ASBL  
Pl. de la République française 35/25 - 4000 Liège  
+32 4 222 18 62  
www.commerceliegeoisasbl.be  
info@commerceliegeois.be

## LA BRADERIE DU CENTRE-VILLE - INFOS PRATIQUES



du **jeudi 2** juin au **dimanche 5** juin 2022



Accès (montage des étals), chaque jour, entre **7h** et **9h**.



de **10h** à **18h**  
(ouverture au public)  
Dimanche de **12h** à **18h**

« Pour veiller à la sécurité de la population et au bon déroulement de la manifestation, les mesures de sécurité de cette année seront renforcées (selon l'O.C.A.M.). Le périmètre sera totalement fermé dès 10h, seuls les piétons et les véhicules de sécurité y seront admis ! Chaque commerçant doit donc organiser son planning de livraison en fonction. Il n'y aura aucune dérogation possible et aucune transgression ne sera tolérée »



Démontage des étals entre **18h** et **20h**  
(maximum) selon l'affluence



Rues fermées à la circulation  
(réouverture à **20h**)  
Régence, Université, Pont d'Avroy et Cathédrale (à hauteur de la rue de la Régence)



En cas de problème durant les 4 jours de la braderie :

**+32 4 222 18 62**

### INSTALLATION DE VOTRE ÉTAL :

- Sans la preuve de paiement de votre emplacement, votre installation ne pourra être autorisée.
- Le stationnement des camions, camionnettes, véhicules de tourisme et remorques, est INTERDIT.
- L'installation se fera uniquement à l'emplacement qui vous a été attribué.
- Laissez un passage d'au moins 1 mètre à l'arrière de votre échoppe, entre celle-ci et la vitrine devant laquelle vous êtes installés.
- Les produits/articles vendus doivent être ceux qui ont été préalablement autorisés.
- Vous devez procéder au nettoyage des lieux et à l'évacuation de vos déchets chaque jour.
- N'OUBLIEZ PAS, que votre participation est obligatoire tous les jours de la manifestation.

Retrouvez le règlement sur le site [commerceliegeoisasbl.be](http://commerceliegeoisasbl.be)

